
Document d'information

Affectations au titre du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et sommes complémentaires pour 2021-2022 versées au Nunavut

Le gouvernement du Canada alloue un montant total de 17,25 millions de dollars aux bénéficiaires suivants du Nunavut dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC). De plus, le gouvernement du Canada alloue un complément de 16,5 millions de dollars, calculé en fonction des affectations de 2020-2021 au titre du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral pour les bénéficiaires suivants.

À compter de cette année, les infrastructures des casernes et des postes de pompiers sont désormais admissibles dans le cadre du programme.

Bénéficiaire final	Allocation de 2021-2022	Complément ponctuel
Gouvernement du Nunavut	14 662 500 \$	14 025 000 \$
Ville d'Iqaluit	2 587 500 \$	2 475 000 \$